

CIBLE

Timbrés !

L'ultra-libéralisme, c'est la hausse des prix, plus la bureaucratie.

Telle est notre expérience : celle d'une petite entreprise de presse, qui a un lien *vital* avec La Poste puisque nous envoyons des journaux à tarif réduit grâce à notre numéro de Commission paritaire.

Or les conditions d'attribution de l'indispensable Numéro sont devenues plus complexes : plus de papiers pour nous, et pour certains confrères des embrouilles kafkaïennes.

Or le service public de La Poste est à ce point dégradé que le système des prix n'existe plus. Il a été remplacé par des décisions bureaucratiques arbitraires qui sont prises en fonction d'objectifs de rentabilité sur le marché de l'expédition des journaux.

Cela paraît abstrait. C'est pour nous tout à fait concret : l'application des nouveaux tarifs postaux au 1^{er} janvier fait subir à notre modeste et mince journal une augmentation de 28 % alors que certaines publications de poids plus élevé voyaient leur facture réduite de moitié...

Hausse des prix maîtrisée, nous dit-on. Ca dépend pour qui !

DROITE

Une étrange victoire

Justice

**D'Outreau
à Angers**

p. 4

1939-45

**Où était
la France ?**

p. 12

Manipulation de mémoire

Une chaîne de service public a diffusé, le lundi 7 mars, un téléfilm qui accredité une série de mensonges sur la déportation de citoyens français en raison de leur homosexualité.

France 2 s'est rendue complice d'une opération de propagande. Cette opération est particulièrement répugnante puisqu'elle porte sur la déportation. Le scandale est d'autant plus grand que le milieu médiatique et deux magazines très lus ont participé à cette manipulation de mémoire.

Programmé dans le cadre de la commémoration de la libération des camps nazis, couronné par cinq prix au Festival international du film de Luchon, présenté comme un film événement par France 2, diffusé à une heure de grande écoute (20 h 50) *Un amour à taire* a été présenté comme « une fiction bouleversante » par *Le Nouvel observateur*, et *Télérama* (n° 2877, p. 99) a vivement recommandé ce « film qui instille les éléments nécessaires à la dissipation d'une occultation historique », selon Marie Cailletet.

L'histoire se déroule à Paris en 1942. Sarah, une jeune juive est cachée par Jean, le

fils d'un blanchisseur pétainiste, antisémite et homophobe. L'amant de Jean fournit à Sarah de faux papiers. Sarah aime Jean qui sera arrêté par des policiers français, remis à la Gestapo et envoyé en camp de concentration alors que Sarah échappe à la persécution.

Le scénario ici simplifié fait nettement allusion à l'ouvrage intitulé *Moi, Pierre Seel, déporté homosexuel*, présenté comme ouvrage de référence par les militants gays qui se livrent sur Internet à un travail de victimisation exploitant classiquement deux thèmes principaux : la déportation des homosexuels a été occultée ; les hommes au triangle rose ont plus souffert que tous les autres déportés.

Comme ce film est aussi sorti en DVD le 10 mars, il est nécessaire d'établir que cette fiction est le masque larmoyant d'une manipulation méthodique de l'histoire :

1) La déportation des homosexuels allemands ou consi-

dérés comme tels n'a jamais été cachée par les historiens. Dans l'ouvrage classique qu'Eugen Kogon a publié en 1946 en Allemagne, en 1947 en France, et qui a été réédité à plusieurs reprises dès 1970 en format de poche (1), l'auteur évoque précisément le groupe des homosexuels (page 41) et écrit que « leur sort dans les camps ne peut être qualifié autrement qu'épouvantable ».

2) L'histoire de Pierre Seel est complexe : ce jeune Alsacien, considéré comme citoyen allemand, a été déporté au camp de Schirmeck. Mais il était marqué de la barrette bleue des catholiques. Et il a ensuite été versé dans la Wehrmacht et envoyé sur le front de l'Est.

3) Les Allemands, hors des territoires annexés, n'ont pas déporté de Français en raison de leur homosexualité. Selon l'étude publiée par la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, 207 personnes homosexuelles habitant les trois départements annexés au Reich ont été déportées. Elles

sont naturellement incluses dans l'hommage qui est rendu à tous les déportés lors de la journée nationale de la Déportation. Un triangle rose figure parmi les autres triangles de couleur sur le Mémorial de l'Île de la Cité (2).

4) Le pouvoir vichyssois n'a jamais organisé la chasse aux homosexuels, comme il le fit pour les Juifs et les Résistants. Sinon, il lui aurait fallu faire arrêter et remettre aux Allemands Jean Cocteau, grand admirateur du sculpteur nazi Arno Breker, Robert Brasillach, Lucien Rebatet, Ramon Fernandez et bien d'autres vedettes de la Collaboration. Sans oublier Jean Genet, sanctifié par Jean-Paul Sartre et l'intelligentsia de gauche, qui admirait Hitler, les SS, les pilotes de Stukas, la Gestapo et la Milice (3).

Il y eut des homosexuels nazis. Il y eut des Résistants homosexuels. Pendant la guerre, les pratiques amoureuses ne déterminaient pas plus qu'aujourd'hui les engagements politiques. Il faut tenir ferme sur cette banalité et l'opposer aux mensonges (4) de la propagande communautariste.

B. LA RICHARDAIS

❏ (1) Eugen Kogon - « *L'État SS, le système des camps de concentration allemands* ». Seuil, 1993, réédition en collection Points Histoire, prix franco : 12 €.

(2) cf. le communiqué de la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes du 8 novembre 2001.

❏ (3) cf. Ivan Jablonka - « *Les vérités inavouables de Jean Genet* ». Seuil, 2004, prix franco : 23 €.

❏ (4) Pour une analyse plus complète, cf. <http://www.communautarisme.net>

royaliste

SOMMAIRE - p.2 : Manipulation de mémoire - p.3 : Boules de neige et schizophrénie - La vérité toute crue - p.4 : Angers contre Outeau - p.5 : L'impératif démocratique - p.6/7 : Lettre à Eric Zemmour - p.8 : Medium - Roger Stéphane, spectateur engagé - p.9 : Métaphysique des sexes - p.10 : Guerre des crevettes - Pouvoir et légitimité - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : La France combattante.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Boules de neige et schizophrénie

Le 23 octobre 2004, 263 élus creusois apportaient leur démission au Préfet. Et voilà que quatre mois plus tard la Creuse recrée l'évènement.

Malgré frimas et congères, Guéret (14 000 habitants) se voit envahi par 7 000 militants reflétant tout le spectre politique - des principaux chefs de file de la gauche à l'ensemble des syndicats, maires de France, Ligue des droits de l'homme, Copernic, etc., sans parler de centaines d'organisations locales... De quoi s'agit-il ? De l'inexorable destruction des services publics sur le territoire.

Fermeture d'hôpitaux, suppression de dessertes ferroviaires, regroupements de trésoreries, transfert de bureaux de poste ou de centre de tri, clôture d'écoles rurales, tout paraît résulter d'un programme de dévitalisation concertée du territoire français. Que la déperdition ait d'abord été sensible en campagne n'est qu'un signal : elle menace jusqu'au cœur des villes, comme en témoignent les quelques 6 200 délibérations de conseils municipaux exigeant du gouvernement un moratoire sur la « modification de la présence postale ». Le préfet de la Creuse a prononcé le mot : ça ressemble à une « lame de fond ».

Il s'agit, disent les promoteurs de cette action, de faire émerger un discours national sur le problème de la politique libérale en matière de service public. On convient avec lui que ses effets en seront, à terme, inacceptables, qu'ils accroîtront la malaise que le Premier ministre fait mine de combattre quand il déclare : « Le gouvernement est mobilisé pour la cohésion territoriale

qui fait partie de son engagement pour la cohésion sociale ».

De ces fortes convictions, on attendrait des réformes cohérentes et, notamment dans l'espace rural, la mise en commun de moyens permettant aux services publics de réaliser des économies d'échelle pour mieux accomplir leur mission de desserte égale de tous les citoyens. On attendrait également qu'à cette occasion l'État confirme que sa « doctrine républicaine » est attachée à ses tâches proprement régaliennes : soustraire aux appétits d'une « économie sociale de marché hautement compétitive » (1) ce qui concourt directement au bien commun de la nation.

Les manifestants de la Creuse avaient-ils ces fortes pensées sous leur bonnet quand ils défilaient entre les flocons ? Certainement, et bien d'autres encore, comme ils l'ont démontré sans craindre de mouiller leurs mitaines. Conscients du fait que les actuelles politiques de la construction européenne - réinscrites dans le Traité dit constitutionnel - sont étroitement responsables de la destruction de leur environnement solidaire, ils ont fait pleuvoir une averse de boules de neige sur François Hollande. Autant de reproches attristés : comment ce socialiste pouvait-il déplorer et combattre ce à quoi il conseille de donner son blanc-seing ?

Le « syndrome de Guéret » pourrait devenir un autre nom... de la schizophrénie.

Luc de GOUSTINE

(1) Traité établissant une Constitution pour l'Europe, art. I-3.

La vérité toute crue

Les dirigeants du pays pratiquent la *communication* et la finasserie pour obtenir un sursis. Ils ne se rendent pas compte que les classes et les générations qu'ils ont sacrifiées lisent les journaux, écoutent la radio, regardent la télévision...

Dans la « société de l'information », les gens... s'informent. Ce qui leur est communiqué est sans aucun doute partiel, médiocre, souvent partiel, parisien, parfois fallacieux.

L'erreur des oligarques est de croire que les gens avalent cette bouillie sans jamais discerner ou deviner ce que pensent et font les hautes classes.

Erreur magistrale : la population a été formée par le système d'enseignement à l'analyse et au jugement, et sa jeunesse est en cours de formation. Le moins que l'on puisse faire, c'est de supposer une capacité de réflexion autonome et une intelligence collective.

Ces évidences massives permettent de comprendre pourquoi nous étions près d'un million à manifester dans toute la France, le 10 mars.

On peut discuter à perte de vue sur l'incompréhension de la réforme Fillon, sur la tactique des organisations lycéennes, sur les divergences entre les confédérations syndicales... ce sont là des questions secondaires. L'important, c'est la signification générale des manifestations :

- les lycéens ont compris qu'ils étaient voués, dans leur très grande majorité, à exécuter en alternance des tâches subalternes. Et leurs parents enragent parce qu'ils ont été élevés et parce qu'ils ont travaillé dans l'idée de la promotion et du progrès social ; or

ils voient que l'oligarchie se perpétue par les grandes écoles, avec transmission héréditaire du haut savoir et du pouvoir - à charge par les lycées et l'université de distribuer des kits éducatifs ;

- les salariés ont compris depuis vingt ans que les hautes classes avaient décidé de se réserver des bénéfices croissants. C'est ce qu'a rappelé Nicolas Baverez sur i-télévision au soir du 10 mars. Droit comme un fil plombé, froid comme une lame, cet oligarque typique nous a dit qu'il n'y avait pas d'argent à distribuer :

« Pas d'argent pour les fonctionnaires puisque l'État ajoute du déficit budgétaire au poids de la dette publique.

« Pas d'argent pour les salariés du privé car les entreprises françaises font les deux tiers de leurs bénéfices à l'étranger, où elles trouvent des consommateurs et une forte capacité d'innovation et de développement - ce qui n'est pas le cas en France. »

Ma citation est quasi textuelle. Elle exprime la pensée du Medef et du gouvernement. Les finasseries et les concessions qui permettront de gagner du temps jusqu'au référendum n'entameront pas la certitude fondamentale des milieux dirigeants. Ils auront la réponse qu'ils méritent.

Annette DELRANCK

Angers contre Outreau

Les procès de pédophiles se succèdent mais ne se ressemblent pas. À lire la presse, Outreau a révélé les erreurs à ne pas commettre et celui d'Angers est censé y remédier. Méfions-nous de ces évidences simplificatrices pour tenter de revenir à l'essentiel.

La pédophilie constitue un vice et une perversion que rien ne justifie. Elle incarne le mal absolu que, selon les médias, la justice est sommée de combattre sans jamais faillir.

Il n'en fut pas toujours ainsi : pour ne prendre que quelques gloires littéraires du siècle dernier, on relève que Proust, Gide ou Montherlant n'ont jamais vraiment été inquiétés pour ce travers. Jusqu'à la Première Guerre mondiale des maisons closes parisiennes employaient des mineurs que Proust fréquentait. Pourtant, à l'époque, le code pénal prévoyait la répression de tels agissements et les juges des enfants existaient déjà.

Voilà au plus une vingtaine d'années que la lutte contre ce fléau est véritablement menée sous la pression d'une opinion sensibilisée à cette question. Le procès d'Outreau constitue, à notre sens, un début de retournement de l'opinion sur lequel il convient de s'interroger. De même, le positionnement de l'institution judiciaire sur la pédophilie est certainement amené à évoluer, comme semble vouloir le suggérer le garde des Sceaux, à travers les réformes qu'il propose (projet Perben III).

Un constat s'impose : les enquêtes sur les crimes et délits sexuels constituent, depuis plusieurs années, l'activité la plus importante de certains services de police. Elles

mobilisent l'énergie de nombreux magistrats et travailleurs sociaux. La moitié de la population carcérale est composée de délinquants sexuels. Comment en est-on arrivé là ?

Il existe naturellement plusieurs explications. Tout d'abord, l'incitation faite aux victimes et à leurs proches de révéler ces faits n'existait pas antérieurement. Ensuite, beaucoup de conflits familiaux ayant trait au droit de visite, à la résidence des enfants ou à l'autorité parentale débouchent sur des plaintes fantaisistes contre le père pour abus sexuels en vue de bloquer ou de retarder la décision judiciaire sur ces questions. Il existe donc une véritable *instrumentalisation* de l'institution judiciaire dans ce domaine, dont elle commence à prendre conscience, si l'on en croit de récentes déclarations de Dominique Perben.

Circonstance aggravante, les enquêtes ou instructions menées dans les affaires de pédophilie apparaissent souvent complexes en raison de la nécessité d'avoir recours à des investigations techniques lourdes et coûteuses : examens psychologiques et psychiatriques des victimes, souvent nombreuses, et des auteurs, expertises génétiques des prélèvements divers... Par ailleurs les déclarations des auteurs supposés comme des victimes peuvent varier au fil du temps.

Le juge d'instruction ne peut donc souvent se fier qu'aux

conclusions des expertises sur la crédibilité des victimes pour prendre ses décisions, tout comme le juge des libertés ou la chambre de l'instruction lorsqu'il s'agit de détention provisoire. Tel est le travers dénoncé dans le procès d'Outreau. Dans cette affaire, le juge d'instruction n'a fait que suivre les préconisations ou protocoles définis et enseignés à l'École de la magistrature. Certes, il n'a pas eu la sagesse d'accepter la désignation d'un second magistrat instructeur sur son dossier, comme l'a fait son collègue d'Angers. Mais au-delà de cette précaution de principe, on se demande en quoi cela aurait modifié le traitement du dossier, si on excepte l'antipathie qu'a pu susciter ce magistrat, vraisemblablement trop sûr de lui et manquant, peut-être, d'humilité intellectuelle. Il est désormais acquis que la justice a failli dans cette affaire et l'État devra réparer, autant qu'il le pourra, des préjudices personnels considérables. On verra, à partir du 10 mai, comment la justice se sortira de l'appel du procès d'Outreau à Paris.

L'institution judiciaire se trouve dans une situation paradoxale : sommée par l'opinion d'agir pour éviter de se voir reprocher une quelconque complaisance vis-à-vis des pédophiles, elle ne bénéficie d'aucun droit à l'erreur dans les décisions qu'elle prend. Il est trop tôt pour savoir si le procès d'Angers échappera à ce dilemme.

Si on pousse plus avant l'examen de ces deux affaires, on constate que plusieurs des personnes mises en cause dans les deux dossiers présentent le même profil : misère morale et matérielle, familles éclatées. Dans les deux cas, des suivis judiciaires étaient entrepris : mesures éducatives des juges pour enfants et mises à l'épreuve sous le contrôle du juge de l'application des peines. En dépit de cela, aucun signalement d'abus sexuels n'a pourtant été fait. Certes, on peut invoquer la pauvreté des effectifs des travailleurs sociaux et des magistrats pour expliquer cette carence. Mais ce discours sur les moyens masque une autre réalité qu'il faut considérer : ces rumeurs d'abus sexuels qui parviennent parfois aux travailleurs sociaux ne sont souvent que des ragots invérifiables. Ils savent également qu'ils risquent d'être *instrumentalisés* et s'en tiennent souvent légitimement à une grande prudence dans leurs signalements car ils n'ignorent pas que les services de police et de justice hésitent à entreprendre des procédures souvent longues et fastidieuses qui aboutissent majoritairement à des classements sans suite ou à des non-lieux.

Finalement, la lutte contre la pédophilie révèle la justice dans ses contradictions. Elle n'est, dans ce domaine, que le miroir d'une société qui hésite sur ses repères, variables selon les époques, comme nous l'avons vu, et selon les procès, laissant les victimes ou (et) parfois leurs agresseurs innocents face à leurs souffrances et leur frustration. Le procès d'Angers ne peut racheter celui d'Outreau : les deux procès nous invitent à une réflexion courageuse qui dépasse le simple débat technique sur des réformes que nous suggère le garde des Sceaux et à poser un regard lucide sur la pédophilie pour éviter les risques de manipulation, comme ce fut le cas à Outreau.

« Il n'est point de bonne justice lorsque l'opinion s'invite dans les prétoires », dit le vieil adage. Méditons-le.

Jacques DUCONSEIL

L'impératif démocratique

Les Américains seraient-ils les seuls démocrates au monde ? Partout ailleurs, en Europe, en France, que sommes-nous donc : des post-démocrates.

Il est dangereux d'être les seuls démocrates au monde. Dans les années trente, dans un monde gagné par l'autoritarisme et le fascisme, ce fut la faillite des démocraties. Aujourd'hui, la démocratie dans l'univers semble devenue le fait des seuls Américains. Les Européens se demandent sur le sujet s'ils y sont pour quelque chose. Mais finalement de quoi parle-t-on ?

Le triomphe de l'Amérique néo-conservatrice serait seul responsable des révolutions, en Géorgie, en Ukraine, et désormais au Liban, comme hier celui de Reagan avait libéré le centre et l'est du continent européen. Même philosophie, mêmes effets. Le vent d'est devait souffler au sud, avait-on alors proclamé de ce côté de l'Atlantique. Et d'embrayer partout un mouvement sans bien savoir quelle boîte de Pandore on ouvrait. Il y avait eu quelques évolutions et transitions en Afrique dont on sait qu'elles n'ont guère apporté les fruits attendus, à la brillante exception de l'Afrique du Sud, mais aussi la dramatique guerre civile algérienne. Aujourd'hui, souffle un vent de sud-est force 3 ou 4 qui va s'amplifiant.

De bonnes âmes chez nous se précipitent : « Mais comment ? La démocratie ce ne serait pas nous ? Plus démocrate que moi tu meurs. » Les uns se dépêchent de sauter ar-

mes et bagages dans le train de la nouvelle démocratie américaine; les autres proposent à la hâte une version française ou européenne de la démocratie pour ne pas être en reste.

Cette unanimité de façade, dans les rues comme dans les chancelleries, dissimule en réalité un dur combat de fond entre ceux que certains aux États-Unis qualifient de *démocrates* et de *post-démocrates*, les bons étant les premiers, les méchants les seconds, c'est-à-dire nous. Car pour quel monde plaçons-nous en effet ? Bien sûr pour la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes selon un vocabulaire semble-t-il oublié qui était celui du général de Gaulle. Mais ensuite nous y ajoutons une organisation du monde basée sur le renforcement du droit international, le respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles, par exemple avec la Cour Pénale internationale, ou l'introduction en droit interne de dispositions de droit supérieur. C'est en ce sens que nous serions *post-démocrates*, les *démocrates* s'arrêtant eux à la souveraineté populaire, à la loi de la majorité.

Le débat à fronts renversés entre la révolution américaine et la révolution française n'en finit pas de finir. C'est l'électeur américain qui tranche finalement ce débat tous les quatre ans. L'avenir de la dé-

mocratie au Moyen-Orient et demain en Chine était l'enjeu du scrutin du 2 novembre dernier pour ceux qui ne s'en étaient pas aperçus.

On a donc d'une part une *Communauté de Démocraties* au sens de la déclaration de Varsovie de 2000 (qui vit déjà Hubert Védrine s'opposer à Madeleine Albright), d'autre part une communauté internationale. Comment va-t-on gérer ce différend substantiel sur la démocratie ? Faute de s'entendre, les peuples dûment libérés risquent de se retrouver devant les mêmes dilemmes qu'il y a une décennie. Le président Bush n'a pas d'états d'âme ; le syndrome algérien ne l'arrête plus; la lutte antiterroriste est passée par là. Par ailleurs, il vient de nommer le plus extrémiste des néo-conservateurs comme son représentant à l'O.N.U. Ces deux choix montrent bien qu'il ne laisse plus aucune ambiguïté sur sa conception de la démocratie.

Voilà bien où, pour l'Europe et spécialement pour la France, le bât blesse: notre option n'est pas présentée en termes aussi simples et non ambigus. Elle manque de cohérence et ne sait pas se vendre. On la célèbre dans les institutions internationales puisque c'est son terreau naturel. Mais elle n'est pas comprise et surtout pas regardée comme utile par les peuples qui luttent pour leur libération de l'oppression, de l'occupation et de la misère. Là est la tâche prioritaire.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GÉORGIE** – La princesse Khétévane Bagration de Moukhrani vient d'être nommée comme nouvel ambassadeur de Géorgie auprès du Vatican. Née en France, la princesse descend de l'ancienne famille royale géorgienne qui régna sur le pays jusqu'à son annexion par la Russie en 1801.

♦ **IRAN** – Spectaculaire action de 56 jeunes monarchistes d'origine iranienne qui ont occupé pacifiquement un avion de la compagnie allemande Lufthansa sur l'aéroport Zaventem de Bruxelles. Ils entendaient par cette manifestation protester contre la politique conduite par l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran. « Nous demandons aux dirigeants de l'Union européenne de rester passifs, de ne pas soutenir le régime en Iran. Nous ne demandons à personne, aucun pays, aucune puissance dans le monde de nous aider à changer le régime. Nous pouvons le faire nous-mêmes » a déclaré l'un de leurs porte-parole. L'action, soigneusement préparée depuis cinq mois, a été réalisée par deux mouvements monarchistes « Azarakhsh » et « Anjomane Padeshahi ». Après seize heures d'occupation, les manifestants se sont finalement rendus sans incident aux autorités belges, sous les applaudissements d'autres manifestants iraniens venus à l'aéroport pour exprimer leur solidarité avec l'action menée à bord de l'avion.

♦ **PORTUGAL** – Les élections législatives qui se sont déroulées le 20 février se sont soldées par une victoire du Parti socialiste portugais. Le scrutin a aussi été marqué par le retour de députés monarchistes à la Chambre. Deux membres du Partido Popular Monarquico (PPM – Parti populaire monarchiste) ont en effet été élus en coalition avec le Parti social démocrate (centre-droit) ainsi que deux membres du Movimento o Partido da Terra (MPT – Mouvement le Parti de la Terre) un mouvement écologiste né d'une scission en 1994 du PPM.

♦ **BURUNDI** – La princesse Kamatari, nièce de l'avant-dernier roi et candidate à la prochaine élection présidentielle a appelé ses concitoyens à voter « oui » au référendum sur la nouvelle Constitution qui a été massivement adoptée le 28 février. Cette Constitution prévoit, entre autre, un partage des sièges entre Hutus et Tutsis tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale et au gouvernement. « Le Oui veut dire changement. Quand bien même cette Constitution n'est pas parfaite, car nous les Ganyu [clan royal qui n'appartient à aucune des deux autres ethnies] ne sommes pas comptés, on appelle à voter oui. Avec cette Constitution on va commencer à construire la maison Burundi qui est totalement détruite à cause de la guerre et de la folie des hommes » a-t-elle déclaré.

♦ **GRANDE BRETAGNE** – Le mariage du prince Charles et de Camilla Parker Bowles qui aura lieu le 8 avril prochain à Windsor suscite des polémiques interminables chez nos voisins d'Outre-Manche. Ainsi certains citoyens britanniques avaient détérioré de vieilles lois sur les mariages royaux stipulant que les membres de la famille royale ne pouvaient se marier qu'à l'église, ce qui ne sera pas le cas puisque les deux intéressés sont divorcés. Les onze plaignants ont vu leur requête rejetée au motif qu'« une lecture de cette loi qui leur interdirait de se marier civilement violerait leurs droits dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme et dans le cadre de la section 3 de la loi britannique de 1998 sur les droits de l'Homme ».

La conférence qu'Éric Zemmour a consacrée à la droite française, lors de notre réunion du

Mercredi de la NAR du 16 février, a provoqué un débat stimulant que nous souhaitons prolonger avec notre invité et auquel nous voulons associer l'ensemble de nos lecteurs. D'où cette *lettre ouverte* de Bertrand Renouvin, qui soumet à la discussion ses propres repérages et les évolutions qu'il envisage quant au déroulement futur de la bataille politique et de la lutte entre les classes sociales.

Cher Éric,

Nous sommes dans la confusion et nous tentons tous deux d'y voir clair en sortant du commentaire facile sur les rivalités symétriques entre MM. Chirac et Sarkozy, côté droit, et MM. Hollande et Fabius, côté gauche.

Quant à savoir ce qu'il en est aujourd'hui de la droite, c'est beaucoup plus délicat. D'abord parce que la droite parlementaire ne se comprend pas sans son rapport conflictuel avec la gauche, et réciproquement. Ensuite et surtout parce que l'arrivée de Jean-Marie Le Pen en seconde place, le 21 mai 2002, a suscité un déluge de commentaires qui n'ont eu aucune incidence sur la suite des événements. C'est comme s'il ne s'était rien passé !

La vie aurait donc repris, comme après un tremblement de terre ? Dire cela, c'est se tromper de métaphore : il n'y a pas eu de *séisme* mais, dans la bataille politique, un vaste réaménagement de la ligne de front qui s'inscrit dans un mouvement historique amorcé depuis le début des années quatre-vingt-dix : effondrement soviétique, referendum sur Maastricht, départ de François Mitterrand, dernier chef d'État issu de la Résistance... nous connaissons les faits marquants.

Or les stratégies de la droite et de la gauche ont continué à mener leurs combats partisans (aux régionales, l'année dernière) sans s'apercevoir qu'ils concentraient sur eux le feu d'une immense armée - celle de tout un peuple en colère.

Les raisons de cette énorme bévue ? Le milieu dirigeant n'a plus le souci du Politique en tant que tel : il ne s'intéresse

pas à la sociologie politique, ni même à la sociologie de son propre milieu : il est désinformé par les *communicants* et les sondages : il réduit la stratégie à des prises de position au sein d'un Pouvoir dont il serait le détenteur exclusif.

Telle est la vision *droitière* de la politique : c'est du moins ce que la gauche aurait dit voici un quart de siècle. Mais aujourd'hui, la plupart des chefs socialistes partagent ce point de vue ! Et comme les dirigeants de la droite et de la gauche n'écoulent que les patrons des grands médias, comme ces derniers cultivent des illusions identiques, c'est l'ensemble du milieu qui vit, se congratule et prospère dans l'aveuglement - vous en savez plus long que moi sur le sujet.

Cet aveuglement porte sur la société française : quand les dirigeants parlent des *gens*, ils ne voient que des *beaufs*, des *exclus*, des *jeunes-de-banlieue*, plus généralement des exécutants qui ne comprennent rien à la haute technicité des problèmes qu'ils ont à résoudre.

C'est du mépris ? Sans aucun doute. Mais c'est aussi une fantastique erreur : malgré tout ce qu'on a pu écrire sur la « *fin des idéologies* », nous demeurons un peuple politique et plus politisé qu'on ne le dit. Nous avons pour notre part recensé sept grandes familles idéologiques (1) évoluant tant bien que mal dans le paysage national : la gauche révolutionnaire, le nationalisme autoritaire, les libéraux-libertaires, la gauche libérale, la droite libérale, la famille res publicaine (composée de représentants des traditions communiste, gaulliste, royaliste, socialiste patriote) et cette mouvance désignée faute de mieux comme « *supranationale* » où l'on

Où est la droite

Lettre Éric Zem

trouve les personnages - Jacques Delors, Raymond Barre, Pascal Lamy, Roger Fauroux - qui fournissent les thèmes du centrisme *bruxellois*.

Dans ce contexte idéologique, comment évoluent les forces de droite ?

La droite traditionaliste a quitté le terrain politique pour le combat religieux *intégriste* ou s'est dispersée dans divers partis et mouvements.

La droite nationaliste autoritaire se regroupe autour de Jean-Marie Le Pen et accessoirement de Philippe de Villiers. Héritière des ligues de l'entre-deux-guerres, elle n'a plus de doctrine ni de projet : elle vit au jour le jour sur son capital électoral protestataire, car la droite parlementaire lui refuse l'alliance ou la réforme électorale qui lui ouvrirait les portes du Parlement.

La droite libérale est représentée par un parti à vocation hégémonique (RPR puis UMP) et par des organisations corporatives : Medef, CGPME, FNSEA. C'est une force cohérente qui a une idéologie, un projet et un programme : ce que nous appelons ici l'ultra-libéralisme.

Cette droite vit depuis dix ans dans l'allégresse de sa triple victoire : le danger communiste a disparu, à l'Est de l'Europe comme à Billancourt : les socialistes ont renié leur programme (État interventionniste, rôle déterminant du secteur public et nationalisé, politique des revenus favorable aux salariés) et l'héritage gaulliste est presque entièrement liquidé. Quant aux syndicats, ils ont été matés ou réduits à des démonstrations massives mais sans effets dangereux. Au pire, on retire une *ré-*

?

à mour

forme qu'on fait passer plus tard ou autrement.

Cette triple victoire permet à la droite de réussir ce que vous avez résumé dans une formule saisissante : « elle a imposé le libéralisme (économique) à une France social-démocrate ». Nous sommes d'accord pour apporter des compléments et des nuances à cette évocation de notre patrie. J'avais pour ma part brièvement décrit une doctrine française (2), monarchique quant à l'État (unité de la décision arbitrale), gaulliste (la volonté d'indépendance nationale, le souci du rang mondial) et socialiste par son attachement aux services publics, à la Sécurité sociale, à la promotion du salariat...

Cette doctrine est la pensée profonde de la France tricolore, celle de la révolution monarchienne de 1789, de la révolution orléaniste de 1830, du Front populaire, de la Libération... Une France qui plébiscite tous les jours les ouvrages de Max Gallo et maintes biographies de rois, de reines, de ministres plus ou moins intègres, de révolutionnaires. Je veux dire par là, chiffres de ventes à l'appui, que nous sommes un peuple pénétré d'histoire, habitué très tôt (l'image de Saint Louis sous son chêne) à raisonner la politique en termes de justice sociale.

Cette France tricolore n'adhère pas au Front national mais se sert de Jean-Marie Le Pen comme d'un pavé qu'on lance, un jour d'émeute, sur la façade d'un bâtiment public. Comme vous l'avez dit, cette France tricolore, surtout celle du peuple menu, a compris depuis belle lurette que la réforme dont on lui parle annonce la libéralisation et son cortège

de privatisations, de délocalisations et de privations.

Depuis 1995, des millions de citoyens crient leur colère dans les rues - et à nouveau le 10 mars dernier. Mais la droite libérale continue de penser qu'elle a gagné la partie et qu'elle peut achever l'adversaire.

Pourquoi ? Parce que la gauche, déjà modernisée par les rocardiens, a signé avec elle un contrat de bonne gouvernance impliquant alternances paisibles et répartition équitable des prébendes. Mêmes idées, même train de vie, mêmes amis : la droite selon Nicolas Sarkozy et la gauche selon François Hollande constituent les deux axes de l'oligarchie, avec un François Bayrou en réserve centriste... Leur pacte politique et social a été



signé au sommet de Lisbonne et confirmé à la conférence de Barcelone - au moment décisif de la campagne qui opposait Jacques Chirac et Lionel Jospin ! Il est reconduit en forme de Oui commun au référendum du 29 mai.

Conclusion stratégique : la bataille principale a lieu entre l'oligarchie et le peuple tricolore tel que je l'ai rapidement évoqué. C'est en même temps une bataille politique (la nation en est la cause) et une lutte de classe (la justice sociale est en jeu).

Précision politique : royalistes, nous allons à la bataille avec les éléments dispersés du parti patriote et dans différentes organisations syndicales, contre les oligarques. Ceci sans plus nous occuper des nationalistes autoritaires. Mais nous craignons, pour le pays lui-même, la violence du choc frontal. C'est dire que nous ne sommes pas populistes : nous souhaitons un tiers médiateur entre les deux camps et la renaissance du « parti des politiques » soucieux de la reconstruction d'un État de justice.

Dans cette attente impatiente, nous continuerons à voter et à manifester contre l'oligarchie tout en prévenant ces messieurs et ces dames (qui s'en fichent) qu'ils n'ont pas gagné la guerre politique et sociale.

La droite libérale et la gauche socialiste ont perdu leur identité : ça ne fait pas mal, mais c'est mortifère. La démocratie chrétienne italienne est à cet égard tristement exemplaire.

Les ultra-libéraux sont totalement défaits sur le plan idéologique, même si les médias continuent de diffuser leur propagande en langue de bois. Cela ne fait qu'abuser les oligarques sur l'efficacité de leur communication.

La droite libérale a seulement gagné des batailles par défaut. Elle n'a pas vaincu le communisme : l'Union soviétique a tenté de se rénover et s'est détruite par elle-même. Elle n'a pas vaincu le socialisme français : c'est une fraction de la gauche socialiste qui a décidé de s'intégrer totalement à la classe dominante. Elle n'a pas vaincu le gaullisme : MM. Chirac, Balladur et Juppé se sont chargés de la sale besogne.

L'alternance entre les roses et les bleus au sein de l'oligarchie ne résulte pas essentiellement d'un choc de convictions dans le pays : la victoire des uns est provoquée par le rejet des autres, depuis bientôt vingt ans.

Le pouvoir des oligarques est d'une fragilité qu'ils ne soupçonnent pas. À la suite des vagues de scandales, leur déchéance morale est évidente. Leur irresponsabilité politique est précisément décrite par leurs propres collaborateurs. Leurs échecs économiques et financiers ne peuvent plus être masqués. Leurs amis dans les médias et l'intelligentsia les lâcheront à la première alerte sérieuse.

Leur dernier avantage tient à une carence de la partie adverse : personne n'est en mesure, aujourd'hui, de rassembler la « France social-démocrate », celle qui défend les principes de la res publica face à l'oligarchie. Cette carence est gravissime car nous redoutons tous deux, cher Éric Zemmour, une violente réaction de type national-collectiviste. Nous avons encore quelques années pour l'éviter.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. « Familles politiques : Nouvelles lignes de front », *Royaliste* n° 805, 9-22 décembre 2002, pages 6-7.

(2) Cf. « La doctrine française », *Royaliste* n° 836 du 12 avril 2004.

Médium

Sommes-nous des gens de sac et de corde ? Assurément.

« L'éloge du sac et de la corde » que publie François Dagognet dans *Médium* (1) nous confirme ce point. Ceux qui ne connaissent pas encore l'auteur découvriront un philosophe qui évoque à merveille la matière. Et les familiers de son œuvre ne regarderont plus du même œil un sac en plastique, ni un fil électrique. Le médiologue n'est pas un esthète : pour lui, aucun objet n'est méprisable surtout s'il est précisément chargé de transmettre quelque chose à quelqu'un.

Sommes-nous des gens de mémoire ? Sans aucun doute. Mais le rappel au « devoir de mémoire » est une facilité qui n'empêche rien. La mémoire ne cesse de nous jouer des tours et celle de la « Solution finale » ne nous a pas évité le retour de l'antisémitisme, dont le tabou ne pourra pas être rétabli selon Esther Benbassa. Les gens des médias devraient lire *Médium*, et mémoriser ce qu'ils y ont lu.

Sommes-nous tous les enfants de Foucault ? Pas Régis Debray, qui dit pourquoi il se tient « si loin » de ce brillant esprit, homme de qualité, devenu phare du gauchisme puis philosophe officiel de la modernité. « *La mélodie du temps infusait en lui* », mais ce n'est plus notre temps. Régis ne se contente pas de marquer ses distances. Il vient en philosophe qu'on n'attendait plus – en « briseur de rêves professionnel » – signifier son congé à une génération qui s'est fourvoyée. C'est un acte qu'il faut prendre au sérieux.

Jacques BLANGY

(1) Revue *Médium*, n° 2 – Janvier-février-mars 2005. Éditions Babyline. Prix franco : 14 €.

Roger Stéphane, spectateur engagé

Roger Stéphane (1919-1994) traînait derrière lui une réputation d'aventurier de salon, de causeur impénitent et de pédéraste affirmé.

Il fut certainement tout cela mais également un authentique Résistant, un acteur de l'indépendance des pays du Maghreb et un ami de plusieurs grands noms du siècle dernier, comme Gide ou Cocteau.

Olivier Philipponnat et Patrick Lienhardt nous gratifient d'une biographie (1) en profondeur (878 pages) d'un homme pour « lequel il faudrait créer un mot », pour reprendre l'expression de Pierre Assouline, tellement sa vie fut riche d'événements et de rencontres. Cette enquête minutieuse et détaillée se lit comme un roman policier. Elle nous révèle une personnalité qui s'est façonnée lentement, parfois dans la souffrance et l'humiliation, pour devenir un des barons de la république des lettres et un chantre du gaullisme triomphant des années 60. Rien ne destinait pourtant Roger Stéphane, de son vrai nom Roger Worms, à devenir le « roi de Paris », au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il était né en 1919 dans une famille juive de la grande bourgeoisie parisienne. Sa santé précaire l'amena à fréquenter les précepteurs et la bibliothèque familiale plutôt que les bancs de l'école où il ne s'illustra guère. Tout le prédestinait à l'existence oisive d'un rentier fortuné.

Jeune homme en 1938, il rencontre Gide qui l'aide à assumer son homosexualité qui s'épanouit dans l'univers de Cocteau et de Jean Marais. La

guerre lui fait découvrir la prison par deux fois. Il entre dans la Résistance pour l'amour d'un garçon de son âge et croise plusieurs de ses grands acteurs, comme Jacques Renouvin. Par coquetterie et sur le conseil de Jean Cocteau, il libère avec quelques camarades l'Hôtel de Ville de Paris le 19 août 1944, à vingt-cinq ans.

À partir de la fin de la guerre, il enchaîne les collaborations à divers journaux ou revues (*Paris Match*, *Combat*, *les Temps Modernes*), il fonde avec Gilles Martinet et Claude Bourdet, *L'Observateur* qui deviendra *Le Nouvel Observateur* quelques années plus tard. À partir du début des années 50, il deviendra l'un des conseillers de Mendès France et l'un des acteurs de l'indépendance tunisienne puis marocaine. Il ne réussit malheureusement pas à convaincre Mendès France de la nécessité de réformes radicales en Algérie pour éviter la guerre qu'il pressentait.

Son œuvre littéraire fut souvent négligée de son vivant car on lui reprochait, comme Maurice Druon ou Michel Droit, d'être un écrivain officiel en raison de sa fidélité au Général. Son meilleur livre paraît être son *Portrait de l'aventurier* avec une préface de Sartre où il dit son admiration pour Thomas Edward Lawrence, Malraux et Von Salomon. Il voulait ainsi se déculpabiliser de ne pas s'être engagé dans les brigades internationales pendant la guerre civile espagnole. Aventurier, il

le sera pourtant jusqu'à la fin de sa vie, car il n'hésitera pas, à 70 ans en 1989, à partir à Beyrouth, bombardé par l'aviation syrienne, pour dire son amitié au peuple libanais.

On lui doit aussi son journal de guerre (1939-1944) intitulé *Chaque homme est lié au monde* où il se livre sans fioritures d'une plume alerte et *Toutes choses ont leur saison*, sorte d'autobiographie au long cours (2).

Il se révèle également l'un des premiers réalisateurs d'émissions culturelles de télévision avec notamment un long entretien avec Mauriac quelques temps avant sa mort. Il obtient aussi de quelques grands écrivains vivants qu'ils évoquent devant les caméras un grand classique, comme Balzac, par Simenon.

Ce dandy ne manquait donc pas de courage et sa mort volontaire parfaitement préparée en 1994 nous montre qu'il avait retenu les leçons des stoïciens. Dans sa dernière lettre, cet agnostique écrivait : « *Je ne meurs pas désespéré, mais je meurs sans espérance, ouvert à toute surprise* ». On l'a compris un tel homme vaut infiniment mieux que la réputation de *Lawrence de pissotière* qu'on lui a faite.

Jacques HAEDENS

(1) Olivier Philipponnat & Patrick Lienhardt - « *Roger Stéphane, enquête sur l'aventurier* ». Éd. Grasset, 2004, prix franco : 26 €.

(2) « *Portrait de l'aventurier* » et « *Chaque homme est lié au monde* » ont été réédités dans la collection les Cahiers Rouges chez Grasset. Prix franco respectivement 10 € et 13 €.

Métaphysique des sexes

Sylviane Agacinski s'est signalée depuis longtemps par sa réflexion sur la différence sexuelle, dont les conséquences vont, pour elle, jusqu'à une politique qui doit investir l'ensemble du champ social. De là son plaidoyer en faveur de la *parité*, qui ne saurait être moins qu'un principe constitutionnel puisqu'il a valeur anthropologique, précédant donc d'éventuels aménagements législatifs. On peut exprimer un franc désaccord là-dessus, sans être insensible à la question de fond qui est tout à fait pertinente. En effet, on peut considérer que la citoyenneté relève d'une universalité qui transcende la division des sexes, sans sous-estimer l'importance de celle-ci dans le devenir généalogique de l'espèce et de ce que Pierre Legendre appelle la fabrication de l'individu. Plus la société contemporaine tend à faire accéder les femmes à toutes les responsabilités, plus la différence s'affirme comme un mystère irréductible dont le déni tiendrait du désastre. Sur ce sujet, Sylviane Agacinski poursuit dans le même sillage, s'interrogeant notamment sur la fiabilité d'un monde où la différence féminine ne serait plus liée à un état de subordination immémorial.

On comprend qu'elle ait interrogé avec passion la tradition chrétienne, celle des origines, pour savoir comment le christianisme avait envisagé la mission de l'homme et de la femme dans la perspective du dessein créateur. C'est Lionel Jospin, dans un entretien à *La Croix*, qui avait informé l'opinion des lectures de son épouse, alors engagée dans un travail sur la patristique. Irénée de Lyon avec Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, Ambroise ou Augustin. Nous en avons aujourd'hui les résultats avec un beau livre, riche d'argumentations et de citations, implacable, cependant, dans sa démonstration qui conforte l'idée d'une dignité inférieure de la condition féminine, ancrée dans notre culture judéo-chrétienne.

Avouerai-je d'emblée que c'est la démonstration plus que l'argumentation qui suscite en moi plus que des objections, une réserve de fond ? L'argumentation, en effet, est forte de textes incontestables, de rapprochements judicieux et d'inductions souvent vraisemblables. La démonstration souffre à mon sens d'un manque de distance avec son sujet, au risque de vouloir construire une thèse trop parfaite. Sans doute ne faut-il pas céder à une impatience inverse, au point de dédaigner l'intérêt puissant d'une enquête. J'attends de mes amis, biblistes et patristiciens, des avis éclairés sur le détail des arguments. Il me semble que pour prendre le seul cas de saint Paul, l'examen des épîtres aurait dû être soumis à un éclairage herméneutique qui aurait contextualisé certains propos et établi une hiérarchie entre les affirmations de nature inégale. Peut-être Sylviane Agacinski procède-t-elle trop en philosophe et pas assez en historienne et s'expose à des généralisations et des normalisations hâtives. La célèbre affirmation paulienne selon laquelle il n'y a plus, en Christ, ni hommes ni femmes, ni juifs ni grecs, ni hommes libres ni esclaves n'aurait, selon elle aucune conséquence dans l'ordre d'une égalité des sexes. Elle n'engagerait pas « l'abolition de l'ordre social et de la subordination conjugale des femmes tels qu'ils existent à l'époque. Elle laisse

subsister telles quelles toutes les hiérarchies et toutes les identités traditionnelles, à l'exception bien sûr de l'identité religieuse ». À première vue, une telle affirmation ne paraît pas pouvoir être démentie, et pourtant il n'est aujourd'hui aucun exégète pour l'accepter. Ce que dit Paul du port du voile pour les femmes obéit à des explications pour le moins embarrassées, qui tiennent aux coutumes du temps et à des difficultés de les contredire sous peine d'une subversion brutale de l'ordre social. Cela ne veut pas dire qu'à plus long terme les principes d'égalité ne produiront pas leurs effets politiques. Ne pas tenir compte des rythmes de l'histoire expose à des erreurs de perspective. Comment ne pas voir qu'il y a dans le christianisme une puissance d'affirmation des droits de la personne qui finira par transformer graduellement les formes sociales ?

Mais il est vrai aussi que des effets retard s'interposent pour empêcher la maturation des principes et que certaines théorisations interviennent pour les parasiter de telle façon que des interprétations aberrantes – misogynes en l'espèce – se couvrent d'orthoxie pour mieux masquer leur caractère

souvent hétérogène, gnostique notamment. La patristique s'est trouvée imprégnée, pour le meilleur ou pour le pire, d'un néoplatonisme qui a permis l'essor d'une pensée chrétienne avec les aléas d'une philosophie qui n'adhérait nullement aux conceptions bibliques. Mais ces remarques n'abordent peut-être pas ce qu'il y a de plus redoutable dans la démonstration de Sylviane Agacinski et qui peut se résumer en une phrase : le christianisme dans son dispositif dogmatique se caractérise par l'absence du féminin, étranger à Dieu. Son apparition éphémère dans la révélation est liée à la condition charnelle, elle-même subordonnée à la dignité d'un *esprit* toujours masculin. Et s'il faut insister spéculativement sur l'aspect ontologique du monothéisme, on relèvera que celui-ci exclut toute différence par rapport à lui-même et ne saurait donc reconnaître la dignité égale de ce qui est extérieur à son

essence homogène.

Sur ce point la démonstration est trop parfaite, car elle est tautologique. Objecter à notre philosophe que le monothéisme chrétien est particulier puisqu'il est trinitaire et se fonde donc sur une économie d'échange qui se définit par l'amour, ne l'impressionne guère puisque les représentations de la Trinité, chez un Augustin notamment, sont de nature masculine. Mais l'argument n'est nullement dirimant. Il existe, en effet, une inadéquation du langage inapte à traduire un message qui le dépasse, et transcende les catégories du masculin et du féminin, toutes essentielles qu'elles soient pour nous. C'est pourquoi, nous formulerons une hypothèse pour prolonger le débat, faute d'avoir pu mener la discussion sur tout l'enchaînement d'un livre passionnant. Et si Sylviane Agacinski n'avait écrit que le récit d'un échec ou d'une impasse de la théologie chrétienne ? En ce cas, il y aurait lieu de reconnaître d'autres chemins non explorés par l'auteur. Je pense par exemple au mariage chrétien, à la féminisation des mœurs propre à la sensibilité évangélique, au principe du consentement universalisé par l'Église. Quant à la lecture misogyne de la Genèse, pourquoi ne pas la confronter avec celle d'un Jean-Paul II qui désamorce systématiquement les arguments défavorables à la femme et plaide pour une réciprocité entre les sexes dont le christianisme est aussi le grand promoteur historique ? La cause de la différence sexuelle vaut bien l'expression d'un bon désaccord !

par Gérard Leclerc



■ Sylviane Agacinski - « *Métaphysique des Sexes - Masculin/Féminin* », La librairie du XXI^e siècle, Seuil, prix franco : 24 €.

La guerre des crevettes

Hermann, dessinateur et Van Hamme, scénariste, sont deux des auteurs de la scène de la B.D. française contemporaine parmi les plus créatifs. Des mythes faits homme.

Avec *Lune de guerre* ils livrent un album où par petites touches, graduellement, ils plongent le lecteur dans les tréfonds de la bêtise humaine. Une bêtise ouvrant sur la plus extrême violence.

Au départ, un repas de nocce quelque part dans la France profonde. Cette France rurale, par endroits encore féodale, objet de toutes les nostalgies d'un âge d'or révolu. Un plat de crevettes avarié. Ce pourrait être un banal litige, mais voilà, nous sommes en présence de deux clans conscients de leur importance et à l'orgueil surdimensionné et tout dérape. La famille du marié met le siège devant le restaurant qu'elle isole de l'extérieur et les heures passant le désir de violence monte et échappe aux protagonistes jusqu'à ce que le drame final éclate. Un désir de violence qui révélera la barbarie de chacun et verra le triomphe de la mort.

Chacun d'entre nous peut un jour croiser de tels personnages ou une volonté farouche de pouvoir le dispute à une obstination bornée, en ce sens *Lune de guerre* est bien un théâtre du monde. Un miroir de fête foraine renvoyant l'image de meurtre propre à tout groupe humain à l'esprit en surchauffe.

Bruno DIAZ

■ Hermann & Van Hamme - « *Lune de guerre* », Dupuis, Aire Libre, prix franco : 14 €.

Pouvoir et légitimité

Centrée sur *Pharaon*, l'exposition de l'Institut du Monde Arabe dévoile une institution qui ne correspond que peu aux idées reçues.

Les grandes manifestations sur l'Égypte ancienne ont toujours suscité un grand intérêt. Pour son exposition actuelle, l'Institut du Monde Arabe (IMA) a cependant choisi un fil conducteur différent : *Pharaon* s'attache à une double nature, non seulement divine, mais aussi humaine. À quelques exceptions près, les œuvres présentées ne sont pas spectaculaires, mis à part le trésor de Tanis qui est le seul ensemble funéraire royal conservé en dehors de celui de Toutankhamon. On peut aussi voir à l'IMA des amulettes représentant les couronnes du Sud et du Nord, ainsi que des éléments de deux sceptres, le hêga et la nekhakha (ou flagellum), symboles du pouvoir. Mais l'intérêt essentiel de l'exposition réside surtout dans les explications qu'elle délivre.

Le terme pharaon, après avoir désigné le palais, a fini par être attribué à son hôte prestigieux. Il signifie la grande demeure, un peu comme on parle de la Sublime Porte ou de l'Élysée. Mais il n'a jamais fait partie de la titulature du souverain. S'il existe beaucoup de clichés sur cette « monarchie de droit divin », la civilisation de l'ancienne Égypte doit en grande partie sa spécificité et sa durée à l'institution pharaonique. Les premiers souverains sont considérés comme des person-

nages mythiques « successeurs d'Horus » et quelques traits marquants définissent la monarchie égyptienne : la transmission d'un pouvoir délégué par les dieux (ce pouvoir conservera jusqu'à la fin son caractère sacré), la réunion de la Haute et de la Basse Égypte (d'où la double couronne) et la création d'un État.

La volonté d'afficher une filiation divine, présente à travers les grands monuments, ne découle pas uniquement d'une volonté triviale de conservation du pouvoir. Chez les Égyptiens, l'idée que le souverain préserve l'équilibre du monde, menacé en permanence, est centrale. Connaisseur des rites, le pharaon sert en quelque sorte d'intercesseur auprès des dieux pour la préservation de cet équilibre. Ce qui n'exclut nullement une dualité entre l'institution, de nature divine, et l'homme qui est à sa tête. Celui-ci est le maître absolu mais, en contrepartie, il est censé assu-

rer nourriture et protection à ses sujets. L'exposition de l'IMA décrit une administration qui applique les décisions du souverain, répartit les travaux collectifs, surveille la capitale crue du Nil. Sous l'Ancien Empire (vers 2700-2200), le vizir assiste le pharaon et dirige une administration structurée. Des fonctionnaires permanents sont nommés en province. Sous le Nouvel Empire (1550-1069), la fonction de vizir est parfois dédoublée entre Haute et Basse Égypte. Les fonctionnaires négligents sont châtiés et les plus méritants reçoivent en signe distinctif de prestigieux colliers d'or (à chacun sa légion d'honneur...).

C'est le mérite de l'exposition de l'IMA d'entrer dans le détail de cette « administration royale » et d'insister sur les différentes sources à l'origine de la légitimité du pouvoir des pharaons.

Alain SOLARI

« *Pharaon* », exposition jusqu'au 10 avril 2005, Institut du Monde Arabe, 1 rue des Fossés Saint-Bernard, 75005 Paris. Voir le site www.imarabe.org

Au sommaire du numéro 43 de Cité (7 € franco)

■ Editorial par Luc de Goustine

DOSSIER « Travail & travail »

- *Capitalisme cognitif : les intermittences de la raison* par Philippe Arondel
- *La caméléon et la chaise* par Pierre-Etienne Heymann.
- *Une vieille dispute : comment déterminer le prix du travail ?* par Philippe Lauria

Magazine

- *L'Europe sans rivages* par Bertrand Renouvin
- *Apostasie au Tadjikistan* par Farroukh Arabov & Oumar Arabov
- *L'ange noir* par Criton des Alpes
- *Cantor et le transfini* par Olivier Bruneau
- *La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ?* par Alain Solari

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 23 mars** - Prix Albert Londres pour « Chiennes de guerre », Anne NIVAT est connue pour ses reportages sur la Tchétchénie, cette « Guerre qui n'aura pas lieu » selon le titre d'un autre de ses livres – une guerre atroce qu'elle a vécue parmi les combattants. Notre invitée a récemment consacré un nouvel ouvrage aux « Lendemain de guerre en Afghanistan et en Irak » (cf. *Royaliste* n° 847), après avoir effectué dans ces deux pays des reportages longs, solitaires et périlleux.

Après avoir écouté Olivier Roy sur l'Afghanistan, nous avons demandé à Anne Nivat de parler de ces « Choses vues en Irak » qui nous permettront de mieux comprendre une situation simpli-

fiée à l'extrême par les images et les commentaires des télévisions. La vie quotidienne du peuple irakien, la condition des femmes, le programme des partis kurdes, la situation des turkmènes, l'avenir problématique des chrétiens ne sont pas moins importants que les luttes entre les grandes tendances religieuses et politiques...

● **Mercredi 30 mars** - L'Allemagne, il y a vingt ans, c'était encore le « modèle allemand », à la fois économique et social. C'était encore, il y a quinze ans, une très grande puissance réunifiée qui inquiétait certains – persuadés que les anciennes rivalités belliqueuses allaient disparaître. Aujourd'hui, l'Allemagne est en crise, l'économie éprouve durement les effets de la mondialisation et le chômage massif affecte violemment la société. Or la France subit une épreuve de même nature. D'où la question que pose aux Français et aux Allemands Édouard HUSSON, maître de conférences à l'université de Paris IV-Sorbonne, historien spécialiste de l'Allemagne à laquelle il vient de consacrer un nouvel ouvrage : « Une nouvelle coopération franco-allemande ? ». Souhaitable, elle ne sera utile que si les deux partenaires s'entendent sur une nouvelle politique monétaire, commerciale, industrielle et sociale qui pour-

rait inspirer d'autres États-membres de l'Union européenne. Cette politique d'avenir peut-elle être définie et précisée dans ses modalités ? Réponse avec notre invité.

● **Mercredi 6 avril** - Docteur en droit et en histoire économique, chargé de la recherche dans un bureau d'études syndicales, animateur de deux émissions sur *Fréquence protestante*, auteur de plusieurs ouvrages sur le libéralisme économique et sur la pauvreté, Philippe ARONDEL est un familier de nos réunions et de nos colloques. Nous lui avons demandé de répondre à une question qui est au cœur de la campagne du référendum : « Existe-t-il un modèle social européen ? ». Il s'agit de clarifier deux points que les partisans du « traité constitutionnel » ne traitent pas sur le fond :

- si ce modèle social est le fruit de la reconstruction de l'après-guerre, le « traité » donne-t-il la garantie que ce qui reste de ce modèle sera préservé ? A cet égard, que signifie la directive Bolkestein et quelles en seraient les conséquences pratiques ?

- comment un traité qui proclame les principes fondamentaux de l'ultra-libéralisme peut-il assurer ou permettre des « avancées » vers « plus d'Europe sociale » comme l'affirment diverses personnalités de gauche ?

Réponses solidement étayées au cours de la soirée.

● **Mercredi 13 avril** - Le raz-de-marée qui a frappé l'Asie du sud le 26 décembre dernier a suscité en Occident d'innombrables propos compassionnels et de pressants appels à la générosité du public. Les dons ont afflué, considérables, et la télévision a diffusé d'innombrables images d'équipes humanitaires au travail. Puis le silence médiatique est retombé au moment où commençaient les travaux de reconstruction des territoires dévastés...

Chef de Mission pour *Action contre la Faim* au Sri Lanka, notre ami Guillaume KOPP a affronté, à son poste, la catastrophe. En même temps, il a été confronté sur le terrain à la « Crise de l'humanitaire ». Il a accepté de nous faire part de son expérience personnelle sur des sujets qui ont soulevé dans notre pays d'après polémiques. Face à cette catastrophe naturelle, les dons en argent sont-ils utiles ? L'aide matérielle est-elle utile aux populations meurtries ? Les médias jouent-ils un rôle approprié ? Quelle est la stratégie des principales organisations humanitaires ? Comment conçoivent-elles leur rôle dans les années qui suivent un bouleversement de cette ampleur ? Ce témoignage est capital.

SOUSCRIPTION

Notre souscription 2005 n'est pas encore lancée mais nous remercions déjà ceux qui, sans attendre, nous ont fait parvenir leurs dons sans lesquels nous ne pourrions poursuivre notre entreprise.

6^e liste de souscripteurs

Pierre Beauvais 15 € - Djamel Boudjelal 8,38 € - Guy Delranc 20 € - Michèle Dutac 7,24 € - Patrick Jacques 7,62 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Jean-Patrice Masclet 40 € - Jean-

François Maurel 75 € - A.P. (Haute Saône) 23 € - Yolande de Prunelé 50 € - Raymond Tavernier 5 €.

Total de cette liste : 261,53 €

Total précédent : 2 089,65 €

Total général : 2 351,18

CONGRÈS

Nous publierons dans le prochain numéro de *Royaliste* le texte des motions qui ont été adoptées lors de notre Congrès des 19 et 20 mars, en particulier notre position en ce qui concerne le référendum.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste> et www.narinfo.fr.st (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

La France combattante

Le « devoir de mémoire » (1) produit plusieurs effets négatifs. Le plus marquant, ces temps-ci, est la part d'ombre qui accompagne l'effort de « transparence ». Le négationnisme n'a pas disparu - il a pris d'autres formes. Les manipulateurs prospèrent sur le marché aux victimes. L'histoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale semble se réduire à quelques fragments de réalité.

La rafle du Vel' d'Hiv' est l'argument décisif dans le procès qui est intenté à notre pays : la France est coupable puisque des policiers français arrêtaient les Juifs. C'est exact. J'ajoute que des policiers français traquaient les Résistants français (ma mémoire familiale) et les exilés antifascistes - Espagnols « rouges », communistes et démocrates allemands et autrichiens.

Ces vérités là n'ont jamais été « occultées » comme certains l'affirment d'un air scandalisé et les diverses formes de la Collaboration n'ont jamais fait l'objet du moindre « tabou ». Après la guerre, à la maison, à l'école, ma génération vivait *tous* les souvenirs douloureux de l'Occupation : ceux qui étaient désignés comme « fils de collabos » en souffrent encore. Nous lisions dans les *Mémoires de Guerre* que 2 071 condamnations à mort et 39 900 peines d'emprisonnement avaient été prononcées par les cours de Justice : la France avait châtié les Français coupables.

Plus tard, les professeurs d'histoire ont enseigné à nos actuels dirigeants comment trouver, dans les complexités et les fureurs de la guerre, les facteurs

décisifs. Ces leçons semblent avoir été oubliées et une révision s'impose à deux mois de la commémoration du 8 Mai 1945 :

Les fonctionnaires français qui ont obéi aux ordres émanant de Vichy n'étaient pas « La France » mais les agents plus ou moins contraints d'un pouvoir de fait, illégal et illégitime selon tous les principes de notre droit et de notre philosophie politiques. On ne peut d'ailleurs condamner les fonctionnaires français dans leur ensemble



puisque nombre d'entre eux avaient été révoqués par Vichy en raison de leur « race » ou de leurs opinions et que d'autres, restés en poste, participèrent au noyautage des administrations publiques par la Résistance.

De fait, entre 1940 et 1945, le territoire métropolitain fut le théâtre d'une guerre civile d'intensité croissante entre les patriotes français et les auxiliaires français de la police et de l'armée allemandes. La création de la Milice par Vichy ruine la thèse d'un tiers parti.

Mais la France ne peut se réduire au territoire hexagonal amputé des départements annexés au Reich : il existe à l'époque un empire français et ces

départements français d'Algérie où s'installa le Gouvernement provisoire de la République française.

Le Gouvernement d'Alger, légitime et oeuvrant au rétablissement de la légalité républicaine, tenait sous ses ordres les différents éléments de la France combattante.

Sous les ordres du général de Gaulle, l'Armée française a joué un rôle majeur dans les campagnes d'Afrique, d'Italie et de France. Le Débarquement de Normandie ne saurait faire oublier celui de Provence, la bataille d'Alsace menée par le général de Lattre, la bataille de Gironde engagée le 14 avril 1945 et gagnée par le général de Larminat...

Dans un article admirable, Maurice Kriegel-Valrimont (2) rappelle que les Forces Françaises de l'Intérieur ont hâté de plusieurs mois l'issue de la bataille de France et que, dès l'été 1944, la majeure partie de l'Hexagone a été libérée par les combattants français *sans qu'y soient apparus les blindés alliés*. Ce fait ne diminue en rien la gloire des troupes américaines et britanniques, ni le rôle décisif joué par l'Armée soviétique dans la victoire finale.

Des communistes comme Maurice Kriegel-Valrimont, des gaullistes comme Léo Hamon, des agents de police de droite et de gauche, héros de l'insurrection parisienne, les chefs, souvent monarchistes, de l'Armée française, la Main d'Œuvre Immigrée et toute cette « foule militaire ardente, mais confuse et dépourvue » qu'évoque le général de Gaulle : telle fut la France, en guerre pour sa libération.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. *Royaliste* n° 853.

(2) *Libération* du 10 mars 2005. A l'attention toute particulière de nos lecteurs qui enseignent l'histoire.